



Brussels Studies

La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles / Het elektronisch wetenschappelijk tijdschrift voor onderzoek over Brussel / The e-journal for academic research on Brussels
Collection générale | 2019

La transformation des structures démographiques et de la géographie des Européens à Bruxelles entre 2000 et 2018

Verandering van de demografische structuren en van de geografie van de Europeanen in Brussel tussen 2000 en 2018

The transformation of demographic structures and the geography of Europeans in Brussels between 2000 and 2018

Charlotte Casier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/brussels/2878>

DOI : 10.4000/brussels.2878

ISSN : 2031-0293

Éditeur

Université Saint-Louis Bruxelles

Référence électronique

Charlotte Casier, « La transformation des structures démographiques et de la géographie des Européens à Bruxelles entre 2000 et 2018 », *Brussels Studies* [En ligne], Collection générale, n° 138, mis en ligne le 09 septembre 2019, consulté le 11 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/brussels/2878> ; DOI : 10.4000/brussels.2878

Ce document a été généré automatiquement le 11 septembre 2019.



Licence CC BY

La transformation des structures démographiques et de la géographie des Européens à Bruxelles entre 2000 et 2018

Verandering van de demografische structuren en van de geografie van de Europeanen in Brussel tussen 2000 en 2018

The transformation of demographic structures and the geography of Europeans in Brussels between 2000 and 2018

Charlotte Casier

1. Introduction

- 1 Au 1^{er} janvier 2018, la Région de Bruxelles-Capitale comptait près de 1,2 million d'habitants. Les ressortissants de l'Union européenne y représentaient 23 % des personnes domiciliées, c'est-à-dire 275 000 individus, contribuant ainsi de façon majeure aux structures et dynamiques démographiques bruxelloises. Cette présence résulte notamment de l'instauration de la libre circulation au sein de l'Union européenne, dont les frontières se sont considérablement élargies depuis la création. De plus, les principales institutions européennes et de l'OTAN sont installées sur le territoire bruxellois ainsi que de nombreuses firmes internationales gravitant autour de celles-ci. Paradoxalement, cette population étrangère a été assez peu étudiée [Hermia, 2015 ; Rea, 2013 ; Caillez, 2004], en particulier du point de vue statistique et les données agrégées manquent pour en dresser le profil socio-démographique. Il m'a donc semblé pertinent de dresser un aperçu de la contribution des ressortissants de l'Union européenne aux dynamiques démographiques et à la géographie bruxelloise depuis 2000. Pour ce faire, je m'intéresserai à leur apport dans la croissance de la population totale, à leurs caractéristiques démographiques et à leur répartition sur le territoire de la Région de

Bruxelles-Capitale. J'adopterai à la fois une approche générale, portant sur l'ensemble des ressortissants, et spécifique par nationalité, avec une attention particulière pour celles ayant connu des changements significatifs entre 2000 et 2018. Cette étude a donc une visée essentiellement descriptive et est basée exclusivement sur les données du Registre national, décrites ci-dessous. Je tenterai cependant d'offrir quelques interprétations de ces phénomènes en les mettant en relation avec des éléments de la littérature sur les migrations européennes en Belgique ou dans l'U. E.

- 2 Pour évaluer la présence européenne à Bruxelles, j'ai mobilisé les données portant sur les étrangers ressortissants de l'Union européenne résidant en Région de Bruxelles-Capitale, extraites du Registre national et agrégées par l'IBSA (Institut Bruxellois de Statistiques et d'Analyse) aux niveaux communal ou du quartier. Le Registre considère comme étrangère toute personne qui ne dispose pas de la nationalité belge ; les résidents qui possèdent la nationalité belge et une autre nationalité sont comptabilisés comme Belges [IBSA, 2017]. Parmi les données mises à disposition, j'ai choisi de travailler avec la « nationalité actuelle¹ » plutôt qu'avec la « nationalité à la naissance² » pour cibler davantage les ressortissants européens nouvellement arrivés. Toutefois, la différence entre ces deux indicateurs est marginale³, ces étrangers ayant une tendance importante à conserver leur nationalité [Martiniello *et al.*, 2013]. Les informations du Registre national portent sur la population de droit, c'est-à-dire les individus domiciliés légalement auprès de leur administration communale, à l'exception les candidats au statut de réfugié qui ne sont pas comptabilisés. Les personnes sans-papiers, les diplomates, les étrangers qui séjournent moins de trois mois sur le territoire et de façon plus générale, les individus non domiciliés n'y sont pas répertoriés [IBSA, 2017]. Contrairement aux diplomates, les fonctionnaires européens y font bien l'objet d'une mention et sont donc pris en compte dans les effectifs de population [Service public fédéral intérieur, 2018]. Ainsi, certaines composantes de la présence européenne à Bruxelles échappent aux statistiques, engendrant une sous-estimation de celle-ci dans les chiffres officiels. Pour toute la période étudiée (2000-2018), j'ai considéré comme ressortissants de l'Union européenne tous les individus portant la nationalité d'un pays membre en 2018, qu'importe la date d'adhésion de ce dernier. Par exemple, les Roumains, bien que n'ayant adhéré qu'en 2007, sont comptabilisés dans cet article comme ressortissants de celle-ci dès 2000.

2. Une contribution majeure à la croissance de la population bruxelloise

- 3 Entre 2000 et 2018, la Région bruxelloise est caractérisée par la croissance importante de sa population, qui passe de 960 000 à presque 1 200 000 habitants. Ce processus résulte d'un solde naturel et d'un solde international positifs élevés, qui contrebalancent largement un solde interne très défavorable⁴. De ces trois composantes de l'évolution de la population bruxelloise, ce sont les migrations internationales qui depuis les années 2000 déterminent l'intensité de la croissance démographique bruxelloise [Hermia, 2018]. Les ressortissants de l'Union européenne contribuent de façon déterminante à ces mouvements puisqu'entre 2000 et 2018, leurs effectifs doublent presque, croissant de 145 000 à 275 000, et leur part dans la population de la Région évolue de 15 % à 23 %. Ils représentent ainsi 55 % des 240 000 habitants bruxellois supplémentaires sur la période. De plus, entre 2008 et 2017, ces étrangers totalisaient en moyenne 57 % des entrées internationales en Région de Bruxelles-Capitale et 54 % des sorties internationales. On

observe toutefois depuis 2016 une certaine stabilisation des effectifs de ce groupe, qui s'explique probablement par l'arrêt des nouvelles adhésions à l'Union européenne après les élargissements de 2004, 2007 et 2013⁵.

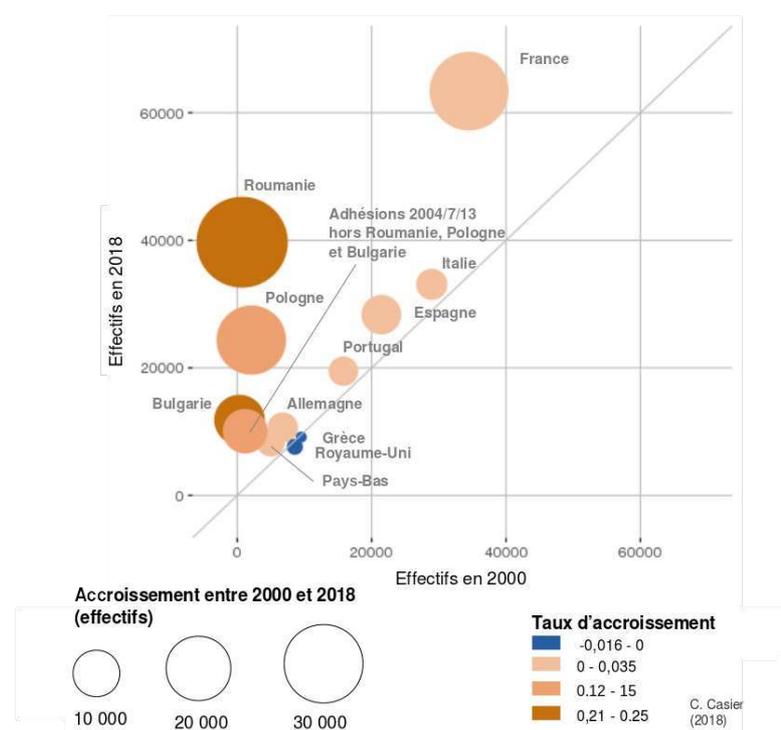
- 4 Cette croissance de la population européenne à Bruxelles résulte de contributions variées des nationalités, liées à leurs histoires migratoires propres. À l'exception du Royaume-Uni et de la Grèce, les différents groupes nationaux sont tous caractérisés par une augmentation de leurs effectifs, certains de manière proportionnelle à leur situation en 2000, d'autres beaucoup plus fortement. Premièrement, les ressortissants des nouveaux États membres⁶ connaissent les taux d'accroissement les plus élevés des citoyens de l'U. E. entre 2000 et 2018, en lien avec le recrutement important de travailleurs provenant de ces pays [Réa, 2013]. Alors qu'ils étaient presque absents de la Région bruxelloise en 2000, ces ressortissants sont 85 000 à y résider et représentent 7,2 % des habitants en 2018. Ils totalisent 62 % de l'augmentation des effectifs européens entre 2000 et 2018, jouant ainsi un rôle déterminant de la croissance de la population bruxelloise. Les Polonais, Bulgares et Roumains forment les groupes les plus nombreux parmi les nouveaux États membres. Avec près de 40 000 individus en 2018, la Roumanie est désormais la deuxième nationalité européenne à Bruxelles. Ensuite, les Français, déjà nombreux en 2000, connaissent un accroissement absolu important entre 2000 et 2018. Ils doublent presque leur population qui évolue de 35 000 à près de 65 000 ressortissants, représentant ainsi 22 % de l'augmentation des effectifs européens entre 2000 et 2018. Leur installation est liée aux fonctions internationales de la Région bruxelloise mais aussi aux relations entre la France et la Belgique, pays limitrophes [Bastin, 2001]. Les Français installés à Bruxelles connaissent dès lors des situations sociales variées [Kesteloot, Van Der Haegen, 1997, 112]. Malgré l'importance de leur présence, la littérature apporte peu d'éléments d'interprétations supplémentaires. Enfin, le nombre de Néerlandais, Allemands, Portugais, Espagnols et Italiens augmente de façon relativement modérée entre 2000 et 2018. Toutefois, ce constat ne rend pas compte de l'évolution particulière des anciennes immigrations de main-d'œuvre, qui connaissent l'installation d'une nouvelle génération, jeune et qualifiée, attirée par les fonctions internationales de Bruxelles [Triandafyllidou, Gropas, 2014 ; Pion, 2016]. Ces arrivées résultent de l'importante émigration des pays du Sud de l'Europe relancée par la crise économique et le taux particulièrement élevé de chômage qu'elle entraîne chez les jeunes [Hermia, 2015]. Après une légère baisse depuis 2000, le nombre d'Espagnols, Portugais et Italiens reprend donc en 2008 une croissance assez significative tandis que celle des Grecs à partir de 2012 ne permet pas de compenser leur précédente diminution (Figure 1).

Encadré 1. Étudiants européens en Région de Bruxelles-Capitale

Une partie de la population européenne présente à Bruxelles, non-enregistrée au Registre national, échappe aux analyses quantitatives. Le cas des Européens étudiant dans l'enseignement supérieur bruxellois permet d'illustrer cet écart, en l'appréhendant par d'autres statistiques. Durant l'année académique 2013-2014, l'Université libre de Bruxelles, l'Université Saint-Louis et le domaine médical⁷ de l'Université catholique de Louvain (basé à Woluwe) accueillaient respectivement 5550, 250 et 1550 étudiants ressortissants de l'Union européenne hors Belges, c'est-à-dire 23 %, 9 % et 28 % des inscriptions (données CREF). Il fallait y ajouter les 7150 inscriptions dans les Hautes Écoles et Écoles supérieures des Arts localisées en Région de Bruxelles-Capitale (données ARES). Au total, 14 500 Européens étudiaient

en 2013-2014 à Bruxelles (hors accords Erasmus). Une partie de ceux-ci n'y est probablement pas domiciliée et donc non comptabilisée dans les statistiques de population étrangère. Par exemple, en 2017-2018, les étudiants ressortissants de l'Union européenne scolarisés dans une Haute école ou École supérieure des Arts située sur le territoire bruxellois étaient 6400 alors qu'ils n'étaient que 2900 à y être domiciliés (données ARES). À l'échelle de la Belgique, le constat reste identique : cette dernière accueille dans ses institutions supérieures francophones (hors universités) 14 600 étudiants ressortissants de l'Union européenne en 2017-2018 alors que seulement 5 100 y sont domiciliés.

Figure 1. Evolution des différentes nationalités européennes entre 2000-2018.



La droite représente la situation de groupes qui aurait connu une situation parfaitement stable entre 2000 et 2018. La distance entre un groupe et la droite est proportionnelle à l'augmentation/diminution de leurs effectifs.

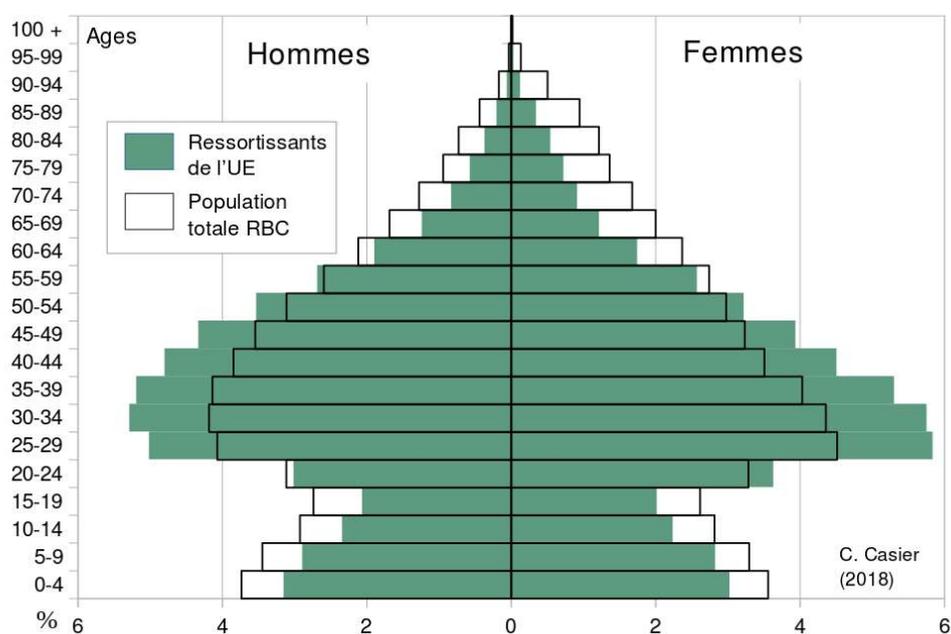
Source : IBSA

3. Des structures démographiques contrastées entre les nationalités européennes

- 5 Par l'augmentation de leur part dans la population totale, les ressortissants de l'Union européenne jouent un rôle de plus en plus important dans les dynamiques démographiques bruxelloises. Leur pyramide des âges présente ainsi une structure typique des populations de jeunes adultes, influençant celle de l'ensemble de la Région : les Européens entre 25 et 54 ans sont surreprésentés tandis que les autres classes d'âges sont sous-représentées, en particulier à partir de 65 ans (Figure 2). Il s'agit aussi d'une population légèrement plus jeune : en 2017, l'âge médian⁸ des ressortissants européens

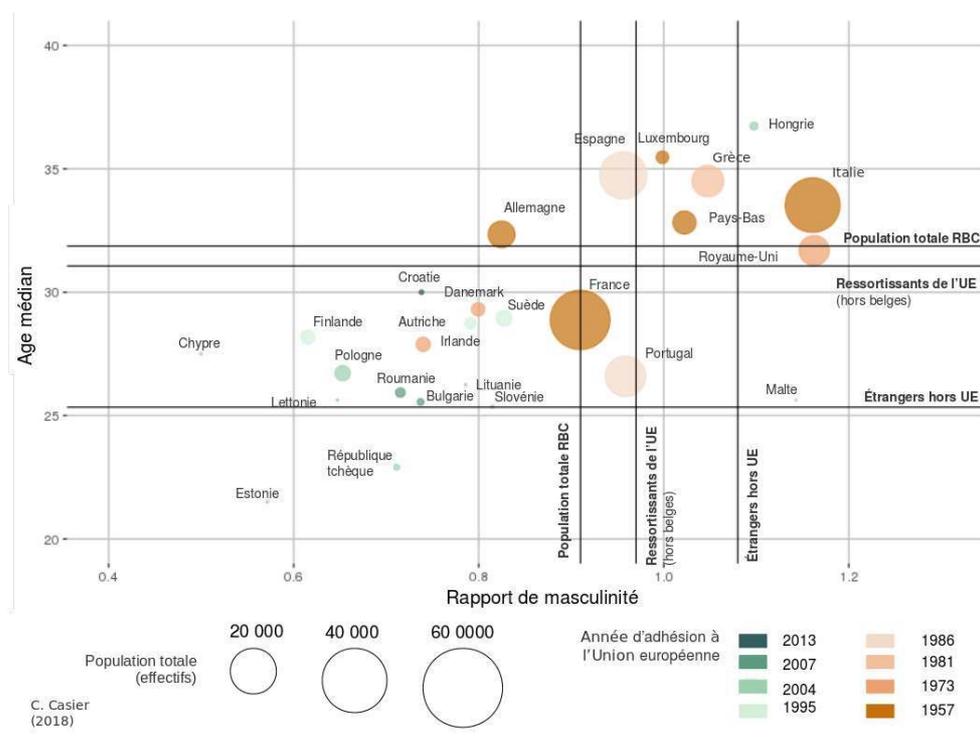
présents à Bruxelles était de 30,4 ans contre 30,8 pour l'ensemble des habitants de la Région. Depuis 2000, ces étrangers connaissent un rajeunissement légèrement inférieur à celui de la population bruxelloise puisque leur âge médian se situait à 31 ans en 2000 (contre 31,9 pour la Région). Ensuite, la répartition entre femmes et hommes européens est assez égale, leur rapport de masculinité⁹ se situant à 0,98 en 2017. Ce dernier est ainsi stable par rapport à celui de 2000 (0,97). Cet équilibre masque toutefois des disparités en fonction des classes d'âge : en 2017, les femmes sont plus nombreuses entre 20 et 39 ans tandis qu'entre 40 et 64 ans, les hommes sont plus nombreux. La présence européenne contribue ainsi partiellement à la diminution de la proportion de femmes en Région de Bruxelles-Capitale, dont le rapport de masculinité évolue de 0,91 à 0,96 entre 2000 et 2017. Cette stabilité de la répartition hommes-femmes et de l'âge médian parmi les ressortissants de l'Union européenne ne rend toutefois pas compte des évolutions divergentes entre les différentes nationalités depuis 2000 (Figure 3, Figure 4).

Figure 2. Pyramide de la population européenne et de la population totale en Région de Bruxelles-Capitale (2017)



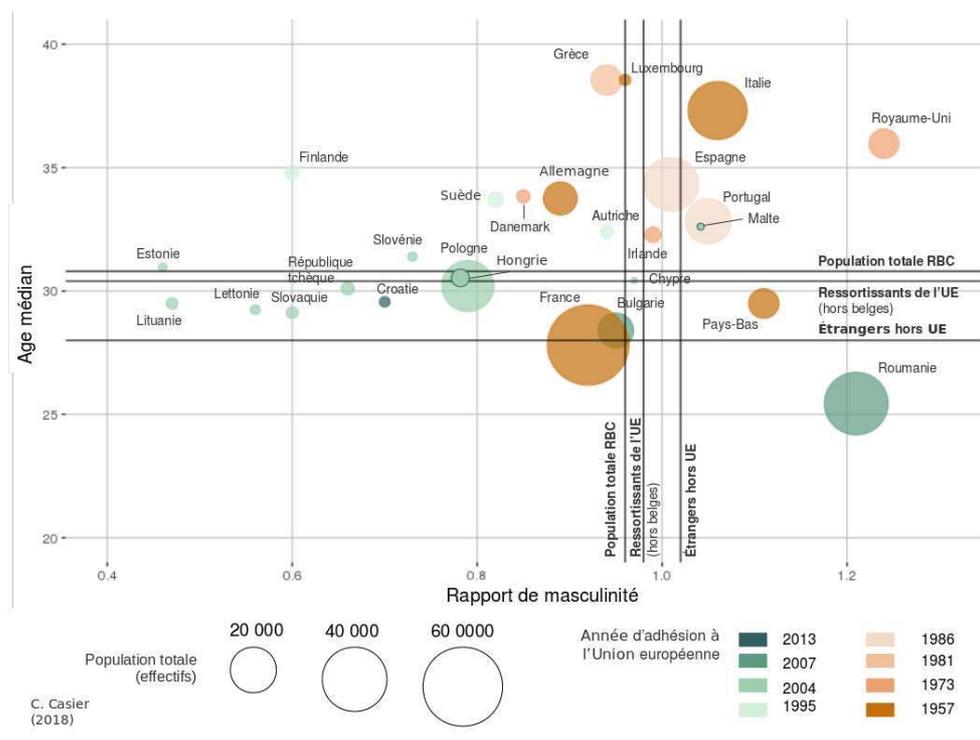
Source : IBSA

Figure 3. Le profil démographique des Européens en 2000



Source : IBSA

Figure 4. Le profil démographique des Européens en 2017



Source : IBSA

- 6 Les effectifs des nouveaux États membres sont globalement jeunes et très féminins : leurs âges médians sont majoritairement inférieurs à 31 ans et leurs rapports de masculinité dépassent rarement 0,8. Une partie de ces nationalités connaît une féminisation significative entre 2000 et 2017, résultant notamment d'une importante émigration qualifiée de jeunes femmes, employées dans le secteur international. En effet, en 2018, les femmes représentaient 68 % des travailleurs de la Commission européenne issus des nouveaux États membres. L'âge moyen de celles-ci était de 41,2 ans contre 47,2 ans pour celles de l'Europe des 15 [Commission européenne, 2018]. Or, cette activité représente une part significative des emplois exercés par les effectifs réduits des Estoniens, Lituanais, Lettons, Slovaques, Tchèques, Croates, Slovènes et Hongrois¹⁰. Par exemple, les Lituanais domiciliés en Région de Bruxelles-Capitale sont 1100 en 2017 (dont 750 femmes et 350 hommes) et la Commission en emploi 300 femmes et 110 hommes en 2018 [IBSA ; Commission européenne, 2018]. Toutefois, cette féminisation est contrebalancée par l'augmentation marquée de la proportion d'hommes parmi les Polonais, les Bulgares et surtout les Roumains : entre 2000 et 2017, leurs rapports de masculinité évoluent respectivement de 0,65 à 0,79, de 0,74 à 0,95 et de 0,72 à 1,21. Dans ces trois groupes, le secteur international, très féminin, représente une part peu significative de l'emploi total. Les effectifs de ces nationalités s'insèrent majoritairement via deux secteurs peu qualifiés : le nettoyage pour les femmes et la construction pour les hommes. En effet, à partir de 1991, Bruxelles connaît un accroissement du nombre de femmes de ménage d'origine polonaise, qui trouvent un emploi auprès des classes moyennes et supérieures belges mais aussi des familles de travailleurs internationaux. Marché majoritairement informel, celui-ci est fortement modifié par l'introduction des « titres-services » en 2004, qui a pour conséquence la régularisation de nombreux emplois. En 2010, les travailleuses des titres-services étaient 75 % d'étrangères à Bruxelles, avec les Polonaises comme première nationalité. De nombreux hommes polonais arrivent également au début des années 1990 pour travailler dans la construction, de manière majoritairement irrégulière. Ils ont ensuite été remplacés en partie par des Roumains [Réa, 2013 : 28-30]. Ainsi, la proportion élevée de jeunes hommes au sein de cette dernière nationalité est probablement liée à une forte spécialisation dans le bâtiment : en 2009, l'Unizo (Unie van Zelfstandige Ondernemers) déclarait que 60 % des Roumains présents à Bruxelles travaillaient dans le secteur de la construction¹¹. La proportion plus importante des femmes au sein des ressortissants polonais, bien qu'en diminution depuis 2000, s'explique peut-être partiellement par des enregistrements différenciés en fonction du secteur d'emploi. En effet, le secteur du nettoyage, via l'instauration des titres-services, connaît une part moins importante de travail non déclaré que le secteur du bâtiment. Les femmes, actives dans le premier, auraient donc davantage tendance à se domicilier que les hommes, dès lors invisibles dans les statistiques.
- 7 En 2017, les Français constituent également une population plutôt féminine et jeune avec un rapport de masculinité de 0,92 et un âge médian de 27,8 ans. Cette situation témoigne d'un rajeunissement depuis 2000, où l'âge médian était de 28,8 ans. Les jeunes adultes sont nombreux : les 20-24 ans représentent environ 10 % des effectifs français à Bruxelles et les 25-29 ans 15 %. Cette évolution est entre autres liée à l'augmentation du nombre d'étudiants français à Bruxelles, qui transparaît au moins partiellement dans le Registre national. Durant l'année académique 2013-2014, l'ULB en accueillait 3100 (c'est-à-dire 13 % des inscriptions de l'institution), contre 1300 en 2004-2005 (6 % des inscriptions) et l'Université Saint-Louis en accueillait 100 en 2013, contre 30 en 2004 (CREF).

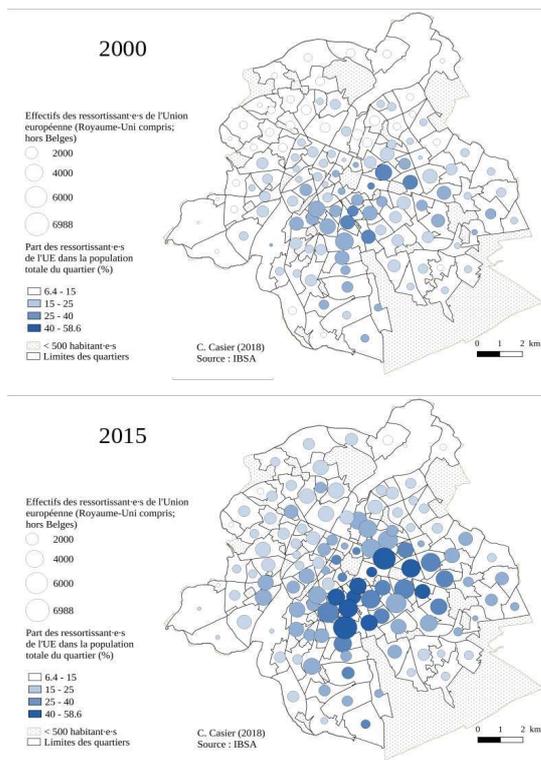
L'enseignement supérieur non universitaire en formait 4400 en 2017-2018 (13 % des étudiants de ce secteur). Cette insertion importante dans l'enseignement supérieur francophone, facilitée par la proximité linguistique, est notamment liée aux politiques de sélection dans l'enseignement français.

- 8 Par contre, les populations italienne, portugaise et grecque connaissent un vieillissement significatif entre 2000 et 2018 : leurs âges médians évoluent respectivement de 33,6 à 37,3 ans, de 26,6 à 32,8 ans et de 34,6 à 38,6 ans, en en faisant ainsi les populations européennes les plus âgées à Bruxelles. L'âge médian des Espagnols diminue très légèrement de 34,7 à 34,3 ans. Cette situation résulte probablement d'une part, du vieillissement des générations arrivées durant l'après-guerre, que l'installation de nouveaux ressortissants depuis la crise de 2008 ne compense pas ou peu, et d'autre part, d'un biais statistique : les nouveau-nés de ces groupes disposent de la nationalité belge et n'y sont donc plus comptabilisés comme étrangers. Alors qu'entre 2000 et 2017, la proportion d'hommes parmi les ressortissants Italiens et Grecs diminue, elle augmente chez les Espagnols et les Portugais. À l'exception de la Grèce, ces groupes nationaux maintiennent des rapports de masculinité plus élevés que les autres nationalités.

4. Une présence toujours plus forte dans le Sud-Est bruxellois et l'émergence de nouveaux « espaces européens » à l'Ouest

- 9 En 2015, les Européens représentaient plus de 10 % de la population dans presque tous les quartiers bruxellois (Figure 5). La géographie de ces étrangers est assez stable entre 2000 et 2015, leurs quartiers de prédilection évoluant globalement peu, si ce n'est par une augmentation de leurs effectifs. De façon générale, ces ressortissants se répartissent selon une logique concentrique et sectorielle : leur part dans la population décroît progressivement lorsqu'on s'éloigne du centre de Bruxelles et elle est particulièrement importante dans le quadrant Sud-Est. En première couronne, les concentrations les plus élevées d'Européens se trouvent dans les quartiers situés à l'Est du Pentagone entre l'avenue Louise et le Square Ambiorix, où ils comptent parfois pour plus de 40 % de la population. En deuxième couronne, ils se répartissent principalement dans les communes du Sud-Est, en particulier le long de l'avenue Louise et de l'avenue de Tervuren. Parallèlement à ce maintien, leur présence croît dans certains quartiers situés à l'Ouest de la Région bruxelloise.

Figure 5. Les Européens en Région de Bruxelles-Capitale (2015)

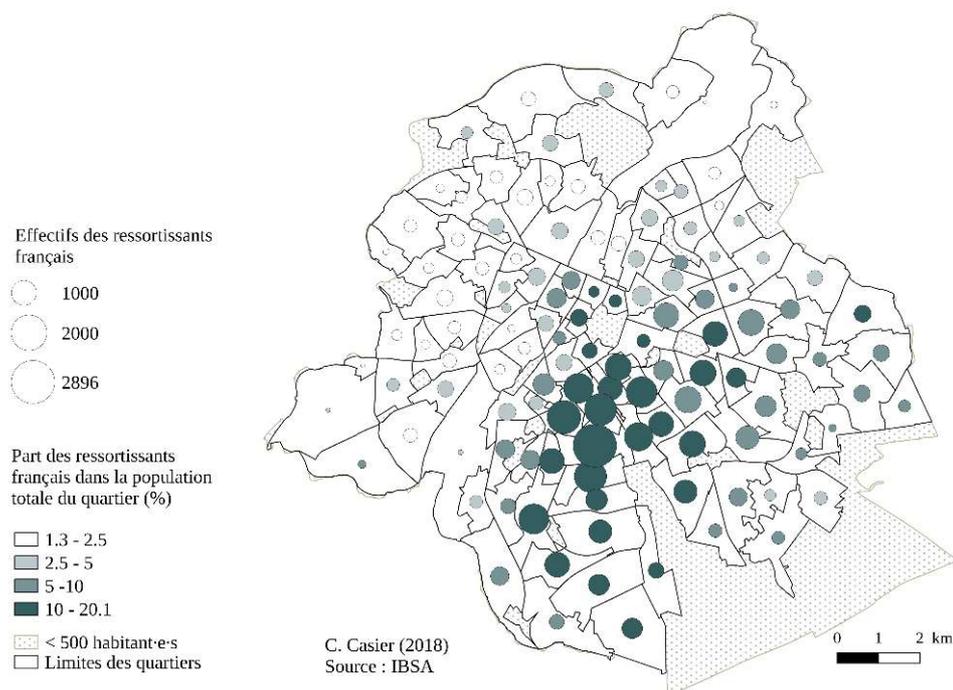


Source : IBSA

- 10 Cette présence renforcée dans le Sud-Est de la Région bruxelloise résulte entre autres de la concentration des Français dans le Sud de la ville et de la transformation des géographies des anciennes nationalités de main-d'œuvre. En 2015, les premiers représentent au moins 1 % de la population dans tous les quartiers de la capitale (Figure 6), mais ils sont particulièrement nombreux dans le Sud-Est de la Région bruxelloise, et en particulier à Uccle, Ixelles (commune traditionnellement étudiante), dans le Quartier européen et le haut de Saint-Gilles. Dans les quartiers situés le long de l'avenue Louise et à l'Ouest du Bois de la Cambre et de la Forêt de Soignes, ils totalisent systématiquement plus de 10 % des habitants. Cette répartition géographique existait déjà en 2000 et la croissance des effectifs des Français ne s'accompagne pas de leur dispersion : en effet, entre 2000 et 2015, leur indice de ségrégation¹² passe de 0,23 à 0,33 (Figure 9). Par contre, les Italiens, Espagnols et Grecs (Figure 7) voient leur part diminuer dans leurs quartiers de prédilection (Anderlecht, Forest et Saint-Gilles) entre 2000 et 2015 et se renforcer dans le Sud-Est de la première couronne et aux alentours du Cinquanteaire et du Quartier européen. La présence portugaise diminue légèrement à Saint-Gilles mais reste globalement stable. Cette évolution vers l'Est semble davantage traduire un remplacement des populations en place qu'un déplacement au sein de Bruxelles de personnes déjà présentes. Si la migration résultant de la crise de 2008 catalyse cette dynamique, cette dernière est déjà présente plus tôt. Ainsi, les analyses de Pion [Pion, 2016] à partir du registre des Italiens résidant à l'étranger en 2008 montrent qu'après plusieurs vagues d'immigration italienne depuis le 19^e siècle et notamment celles massives de main-d'œuvre durant l'entre-deux-guerres et après la Seconde Guerre mondiale, une troisième vague, plus diffuse dans le temps mais concentrée dans l'espace,

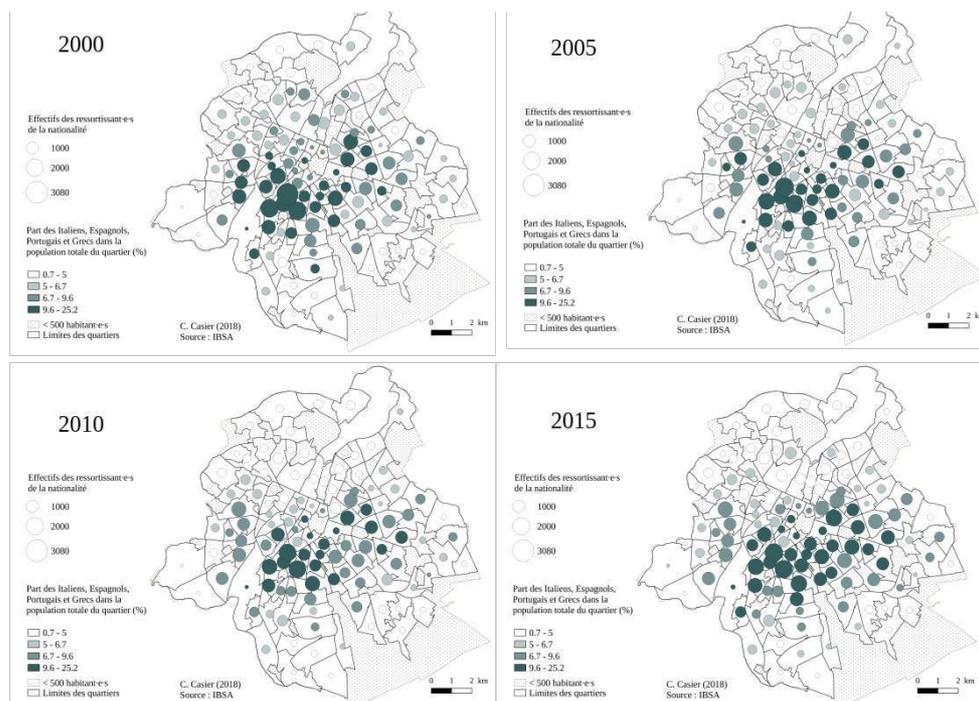
depuis les années 1980. Il s'agit d'Italiens très diplômés, contrairement aux vagues précédentes, qui viennent occuper des emplois liés aux fonctions internationales. Ils sont originaires des régions italiennes où se concentre le pouvoir politique, administratif et économique italien, comme le Latium, la Lombardie et le Piémont, et s'installent dans les communes aisées du sud-est de Bruxelles. Leur parcours géographique est fonction de leur « intégration » : plus ils sont arrivés récemment en Belgique, plus ils habitent à proximité des institutions européennes ; plus ils s'intègrent à la société belge, et plus ils s'installent dans les communes bourgeoises du Brabant flamand et wallon [Pion, 2016].

Figure 6. Les Français en Région de Bruxelles-Capitale (2015)



Source : ISBA

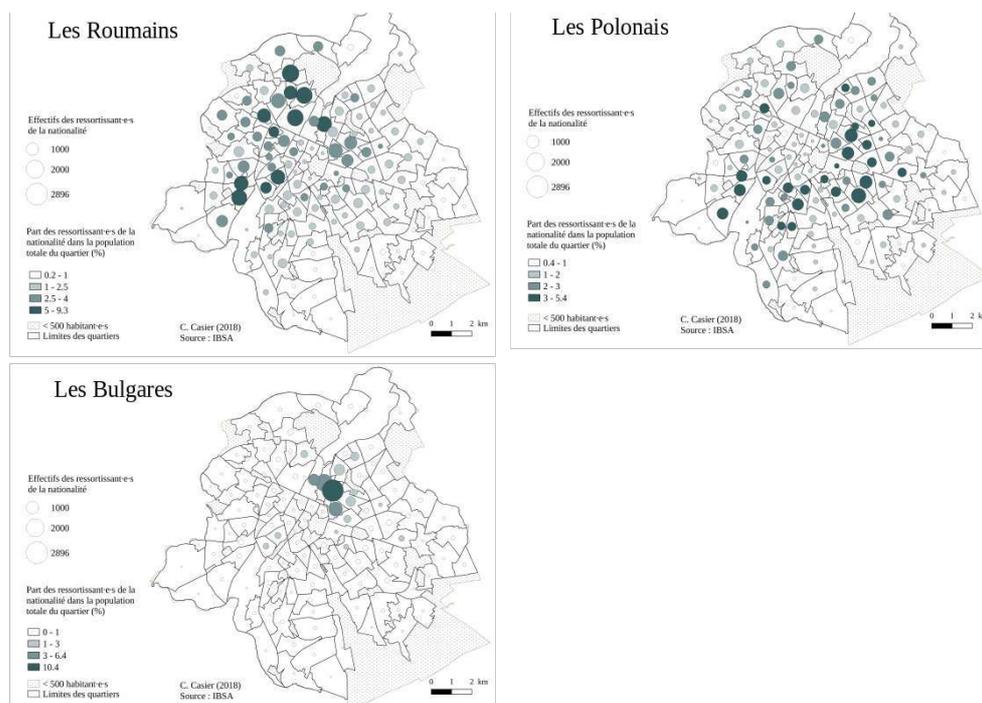
Figure 7. Les Espagnols, Grecs, Italiens et Portugais en Région de Bruxelles-Capitale (2000, 2005, 2010, 2015)



Source : IBSA

- 11 Contrairement aux groupes décrits ci-dessus, les Roumains, les Bulgares et dans une plus faible mesure les Polonais ont tendance entre 2000 et 2015 à se distinguer de la géographie « classique » des Européens (Figure 8). La répartition des Bulgares est inégale : leur indice de ségrégation est élevé (Figure 9) et une grande partie de leurs effectifs réside à la chaussée d'Haecht (où ils représentent 10 % de la population) ou dans les quartiers adjacents. Cette concentration dans des zones accueillant traditionnellement l'immigration turque est probablement liée à l'importance de la minorité bulgare turcophone dans l'émigration depuis ce pays [Markova, 2010 : 214]. Les populations roumaine et polonaise sont réparties de manière plus diffuse : concentrique pour les Polonais et davantage axée vers l'Ouest pour les Roumains, en particulier à Anderlecht et à Laeken. Les Roumains, Bulgares et Polonais contribuent ainsi de façon déterminante à l'extension de la présence européenne à l'Ouest de la Région bruxelloise, en particulier à Saint-Josse et dans le Nord-Est d'Anderlecht, autour de la Basilique de Koekelberg et dans le Vieux Laeken, où on peut considérer qu'ils ouvrent de « nouveaux fronts de la présence européenne. »

Figure 8. Les Roumains, Polonais et Bulgares en Région de Bruxelles-Capitale (2015)



Source : IBSA

Figure 9. Indices de ségrégation des principales nationalités européennes en Région de Bruxelles-Capitale (calculé à l'échelle des quartiers)

	Nationalité	Effectifs 2018	Indice de ségrégation	
			2000	2015
1	France	63 394	0,23	0,33
2	Roumanie	39 703	0,31	0,25
3	Italie	33 109	0,20	0,19
4	Espagne	28 341	0,21	0,16
5	Pologne	24 352	0,21	0,20
6	Portugal	19 474	0,33	0,29
7	Bulgarie	11 829	0,44	0,49
8	Allemagne	10 659	0,43	0,42
9	Grèce	9 161	0,26	0,25
10	Pays-Bas	8 275	0,29	0,20

11	Royaume-Uni	7 627	0,42	0,43
Ressortissants de l'UE (sans Belges)	TOTAL	255 924	0,24	0,22

Source : IBSA

5. Conclusion

- 12 On constate donc la présence de plus en plus significative des ressortissants européens à Bruxelles depuis 2000, résultant de l'importante immigration issue des nouveaux États membres, de la croissance continue des effectifs français et de la reprise de l'émigration dans les pays du Sud de l'Europe à partir de 2008. La présence de ces étrangers, désormais composante majeure de la population bruxelloise, contribue massivement à sa croissance et ses structures démographiques. On constate toutefois depuis 2016 une certaine stabilisation de ces effectifs, dont les conséquences sur la démographie bruxelloise à moyen et long terme sont difficiles à déterminer. En termes géographiques, la présence des Européens est renforcée entre 2000 et 2015 dans le Sud-Est de la première couronne urbaine. C'est le résultat notamment de l'installation de nombreux Français au Sud de la Région et du redéploiement des anciennes immigrations de main-d'œuvre dans les quartiers « typiques » des ressortissants de l'Union européenne. Par contre, l'augmentation importante des effectifs des Polonais, Roumains et Bulgares, dans des quartiers de l'Ouest et plus populaires, contribue à la création de « nouveaux fronts » de la présence européenne à Bruxelles.
- 13 Cet article avait une visée essentiellement descriptive. Il montre toutefois la contribution déterminante des ressortissants de l'Union européenne à la structure de la population bruxelloise et à son évolution. Ce résultat mériterait d'être approfondi à l'aide des données socio-économiques de ces étrangers telles que le revenu, le diplôme, la situation sur le marché du travail ou encore le secteur d'activité. Ces éléments permettraient de davantage questionner cette population hétérogène et son impact sur les dynamiques urbaines bruxelloises telles que l'évolution des prix de l'immobilier, du tissu commercial ou encore du marché de l'emploi bruxellois. Des méthodes qualitatives telles que la réalisation d'entretiens auprès d'Européens ou le dépouillement de la presse destinée à ceux-ci permettraient de dépasser les limites des données quantitatives. Particulièrement, les populations des nouveaux États membres apparaissent comme des cas d'étude particulièrement intéressants par leur caractère récent et massif, ainsi que par leurs géographies singulières.

Je remercie J.-M. Decroly pour ses relectures et J.-P. Hermia pour son aide dans l'interprétation des structures de population des ressortissants des nouveaux États membres.

BIBLIOGRAPHIE

- BASTIN, S., 2001. *Géographie des étrangers haut statut à Bruxelles*. Mémoire présenté en vue de l'obtention du titre de licencié en géographie. Bruxelles : Université libre de Bruxelles.
- CAILLIEZ, J. 2004. *Schuman-City : des fonctionnaires britanniques à Bruxelles*. Louvain-la-Neuve.
- COMMISSARIAT À L'EUROPE ET LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES. Bruxelles-Europe en chiffres 2016. 29/10/2016. In : *commissioner.brussels*. [consulté le 10/10/2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.commissioner.brussels/component/fleximedia/194-bruxelles-europe-en-chiffres-2016?Itemid=304>
- COMMISSION EUROPEENNE, 2018. *Statistical Bulletin for COMMISSION on 01/10/2018*.
- HERMIA, J.-P. 2018. Baromètre démographique 2017 de la Région de Bruxelles-Capitale. In : *Focus de l'IBSA*. n° 22.
- HERMIA, J.-P. 2015. Baromètre démographique 2015 de la Région de Bruxelles-Capitale. In : *Focus de l'IBSA*. n° 11.
- HERMIA, J.-P. 2015. Un boom démographique à la loupe : Roumains, Polonais et Bulgares en Région de Bruxelles-Capitale. In : *Focus de l'IBSA*. n°9.
- IBSA. Population – Méthodologie. 03/2018. In : *ibsa.brussels*. [consulté le 22/07/2019]. Disponible à l'adresse : http://ibsa.brussels/fichiers/themes/methodo_population.pdf
- KESTELOOT, C., VAN DER HAEGEN, H., 1997. Foreigners in Brussels 1981-1991: spatial continuity and social change. In : *Tijdschrift voor Sociale en Economische Geografie*. 1997. vol. 88, n° 2, pp. 105-119.
- MARKOVA, E. 2010. Optimising migration effects: A perspective from Bulgaria. In : BLACK, R. *et al.* (éd.). *EU Enlargement and Labour Migration from Central and Eastern Europe*. Amsterdam : Amsterdam University Press. pp. 207-230.
- MARTINIELLO, M., MAZZOCHETTI, J. et REA, A. 2013. Editorial : Les nouveaux enjeux des migrations en Belgique. In : *Revue européenne des migrations internationales*. 29/2.
- PION, G. 2016. Quelques aspects socio-spatiaux de la présence italienne en Belgique au tournant des années 2010. In : MORELLI, A. (dir.), *Recherches nouvelles sur l'immigration italienne en Belgique*. Bruxelles : Couleur livres asbl, pp. 13-30.
- REA, A. 2013. Les nouvelles figures du travailleur immigré : fragmentation des statuts d'emploi et européanisation des migrations. In : *Revue européenne des migrations internationales*. Vol. 29, n°2.
- SERVICE PUBLIC FEDERAL INTERIEUR, DIRECTION GÉNÉRALE INSTITUTIONS ET POPULATION. Qu'est-ce que le registre national des personnes physiques?. s. d. [consulté le 17/02/2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.ibz.rrn.fgov.be/fr/registre-national/faq/quest-ce-que-le-registre-national-des-personnes-physiques>
- TRIANDAFYLIDOU, A. et GROPAS, R. 2014. "Voting With Their Feet": Highly Skilled Emigrants From Southern Europe. In : *American Behavioral Scientist*. Vol. 58, n°12.

NOTES

1. La nationalité actuelle est la nationalité que possède l'individu à la date de référence des données [IBSA, 2017].
2. La nationalité à la naissance est pour chaque individu, la première nationalité enregistrée au sein du Registre national [IBSA, 2017].
3. En 2018, il y a 300 000 ressortissants de l'Union européenne (sans les Belges) si l'on prend la nationalité à la naissance et 276 000 pour la nationalité actuelle.
4. En 2017, 25 000 individus en provenance d'une autre région belge se sont installés en R.B.C. (entrées internes) et 39 500 l'ont quitté pour une autre région belge (sorties internes). Le solde interne est donc de - 14 300 habitants. La même année, 56 000 individus en provenance de l'étranger se sont installés en R.B.C. (entrées internationales) et 38 000 l'ont quitté pour l'étranger (sorties internationales). Le solde international est donc de + 12 500 habitants. En 2017, 17 500 naissances et 9 000 décès ont été enregistrés en R.B.C. Le solde naturel est donc de + 8 500 [Hermia, 2018].
5. En 2004, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, Malte et Chypre adhèrent à l'Union européenne. En 2007, la Roumanie et la Bulgarie adhèrent et la Croatie en 2013.
6. C'est-à-dire les pays ayant adhéré en 2004, 2007 et 2013 à l'Union européenne. Cfr. note 5.
7. C'est-à-dire les sciences médicales, les sciences de la santé publique, les sciences dentaires, les sciences biomédicales et pharmaceutiques et les sciences de la motricité.
8. L'âge médian divise la population en deux groupes égaux en fonction de leur âge : une moitié est plus âgée que cet âge et l'autre moitié est plus jeune. Les âges médians ont été calculés à partir de la répartition par classes d'âge quinquennales pour chaque population.
9. Nombre moyen d'hommes par femme. Une valeur 1 représente une situation équilibrée (nombres identiques d'hommes et de femmes). Une valeur inférieure à 1 signifie que les femmes sont plus nombreuses tandis qu'une valeur supérieure à 1 signifie que les hommes sont plus nombreux.
10. Respectivement : 580, 1143, 781, 1218, 1453, 964, 752 et 2578 ressortissants en Région bruxelloise en 2018 (IBSA).
11. S. VANDENBERGH, 2011, De Roemeense bouwvakkers van Brussel. In : *Bruzz* [en ligne]. 13/01/2011. [Consulté le 23/11/2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.bruzz.be/samenleving/de-roemeense-bouwvakkers-van-brussel-2011-01-13>
12. L'indice de ségrégation est une mesure de la ségrégation d'un groupe dans l'espace. Il est compris entre 0 (répartition parfaitement égale) et 1 (répartition parfaitement inégale). En rouge, les nationalités qui voient diminuer leur ségrégation de façon significative (> 0,01) entre 2000 et 2015, en vert, celles qui augmentent.

RÉSUMÉS

En 2018, les ressortissants de l'Union européenne représentaient 275 000 individus en Région de Bruxelles-Capitale, c'est-à-dire 23 % de la population domiciliée. C'est le résultat de l'augmentation continue des effectifs de ce groupe entre 2000 et 2018, liée à l'importante

immigration issue des nouveaux États membres, de la croissance continue des effectifs français et de la reprise de l'émigration depuis le Sud de l'Europe à partir de 2008. En termes géographiques, la présence des Européens est renforcée entre 2000 et 2015 dans le Sud-Est de la première couronne urbaine, bien que simultanément, l'augmentation importante des effectifs polonais, roumains et bulgares contribue à accroître la présence européenne dans certains quartiers de l'Ouest de Bruxelles.

In 2018 waren er 275 000 onderdanen van de Europese Unie in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, hetzij 23 % van de bevolking die in het Brussels Gewest gedomicilieerd is. Dit is het gevolg van de aanhoudende stijging van de omvang van deze groep tussen 2000 en 2018 door de sterke immigratie vanuit de nieuwe EU-lidstaten, maar ook de constante toename van het aantal Fransen en de herneming van de migratie vanuit Zuid-Europa sinds 2008. Op geografisch gebied is de aanwezigheid van Europeanen tussen 2000 en 2015 toegenomen in het zuidoosten van de eerste stadsgordel, hoewel de sterke stijging van het aantal Polen, Roemenen en Bulgaren tegelijkertijd bijdraagt tot de versterking van de Europese aanwezigheid in bepaalde wijken in het westen van Brussel.

In 2018, European Union nationals represented 275 000 individuals in the Brussels-Capital Region, i.e. 23 % of the population domiciled there. This is the result of the continuous increase in the number of people in this group between 2000 and 2018, linked to significant immigration from the new member states, the continued growth in the number of French nationals and the resumption of emigration from southern Europe from 2008 onwards. In geographical terms, the presence of Europeans was strengthened between 2000 and 2015 in the south-east of the inner urban ring, although at the same time, the significant increase in the number of Polish, Romanian and Bulgarian nationals has contributed to increasing the European presence in certain neighbourhoods in the western part of Brussels.

INDEX

Trefwoorden bevolking, immigratie, Europese Unie, internationale instelling, demografische boom

Thèmes : 3. démographie – immigration – société multiculturelle

Mots-clés : population, immigration, Union européenne, institutions internationales, boom démographique

Keywords : population, immigration, European Union, international institutions, demographic boom

AUTEUR

CHARLOTTE CASIER

Charlotte Casier est doctorante en géographie à l'IGEAT depuis octobre 2018. Ses recherches s'inscrivent dans les domaines de la démographie et des études urbaines. Dans le cadre de sa thèse, elle s'intéresse aux interactions entre les nouvelles formes de l'immigration et le marché du logement à Bruxelles.